

SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION Volet CITOYENNETE / PACTE DE GOUVERNANCE

Direction Relations avec les usagers, citoyenneté, jeunesse - MEL - mars 2021

Depuis la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, les communautés et les métropoles peuvent décider, par une délibération du conseil communautaire, d'élaborer un pacte de gouvernance dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux, au fonctionnement intercommunal.

Le Pacte de gouvernance doit comprendre un volet "citoyenneté" pour mieux associer les citoyens à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la MEL.

Pour élaborer ce volet citoyenneté et construire la nouvelle charte de participation citoyenne. Trois typologies de concertation ont été menées :

- **un débat avec les 95 communes** : lors des conseils des maires de fin 2020 et début 2021 et via un questionnaire destinées aux 95 communes afin de recueillir leurs avis et besoins en matière de participation citoyenne.
- **une concertation auprès des acteurs de la participation citoyenne du territoire** pour compléter la phase précédente. Cette concertation s'est réalisée au travers d'un atelier du Réseau des Acteurs de la Participation citoyenne (RAP) du 2 février 2021, réunissant les représentants du Conseil de développement, ainsi que les élus et techniciens des communes en charge de cette thématique.
- **une concertation auprès des citoyens** lors d'un atelier citoyen le 10 février 2021.

Ci-après la synthèse des différents temps de concertation. Le matériau recueilli a permis d'élaborer la charte de la participation citoyenne 2021/2025.

SYNTHÈSE CONSULTATION LORS DES CONSEILS DES MAIRES

➤ LE +

- **volonté** affirmée de développer la participation citoyenne dans les communes.

➤ LES -

- Éviter de tomber dans la **démagogie**,
- **Éviter la surreprésentation** des grandes villes,
- Crainte du peu de **représentativité réelle**.

➤ LES POINTS DE VIGILANCE

- ne pas **démultiplier les instances**,
- veiller à **l'inclusion**,
- réserve sur le **tirage au sort**,
- **Surreprésentation potentielle d'opposants** dans les concertations,
- **s'adapter** aux profils hétérogènes des communes (sur-mesure).

SYNTHÈSE CONSULTATION LORS DES CONSEILS DES MAIRES

➤ LES PISTES D'AMÉLIORATION ET LES SUGGESTIONS

- améliorer la visibilité et la **lisibilité** sur les compétences de la MEL,
- **simplifier** les informations et démarches de concertation,
- travailler les concertations sur des **petits projets**,
- **associer** davantage les « acteurs sociaux », les élus municipaux et métropolitains aux concertations
- afficher la **charte de la participation citoyenne** de la MEL,
- Disposer d'une **plateforme numérique** commune,
- **former** élus et techniciens à la participation citoyenne,
- recruter des experts pour animer les ateliers et réunions
- privilégier le "**aller-vers**"
- Disposer d'une **boîte à outils** (tutoriels, recueil d'expériences, échanges...),
- Intégrer la **MEL** à l'instruction et à la participation financière des **budgets participatifs communaux**,
- **impliquer** davantage les communes et les instances existantes.

SYNTHÈSE DE L' ENQUÊTE AUPRÈS DES COMMUNES

- **76,3%** des communes ayant répondu organisent déjà des **processus participatifs** et **23,7%** ont des **projets** tel que l'organisation d'un budget participatif.
- **71,1%** des communes **ne connaissent pas le Réseau des Acteurs de la Participation (RAP)**.
- Globalement, les communes **n'ont pas de budget** dédié à la participation citoyenne : **65,8%**.

- **Le top 3 des aides potentielles** de la MEL pour organiser un processus participatif, d'après les communes :
 - définir la **démarche** et la **stratégie** de participation,
 - faire **participer** le public (information, outils, animation),
 - **soutenir, amplifier** une démarche.
- **Le top 4 des besoins** à apporter par la MEL, selon les communes :
 - des **ressources**, outils, guides,
 - une offre de **formation** à destination des **élus**,
 - du **partage d'expériences** entre pairs,
 - une aide à l'utilisation, à la création d'**outils d'animation** (forum, diagnostic en marchant, web).

SYNTHÈSE DE L' ENQUÊTE AUPRÈS DES COMMUNES

- D'après la majorité des communes, **les actions prioritaires de la MEL** sur leur organisation de processus participatif devraient porter sur :
 - **l'aide aux processus de participation**, les outils, avec experts, techniciens, RAP,
 - des **formations** pour un socle commun de connaissances à destination des élus et des représentants des instances participatives,
 - la **co-construction** des réunions participatives et informatives des **projets communs MEL et communes**,
 - **le budget participatif**, son suivi, un guide et des formations, une enveloppe dédiée aux projets MEL.
- De nombreuses communes souhaitent un **accompagnement MEL** sur leurs futurs projets participatifs, tels que :
 - les démarches de concertation sur des **projets d'aménagement de compétences MEL/commune**,
 - les démarches de concertation sur des **projets communaux**,
 - le **budget participatif** : méthodologie, procédure, plan de communication, instruction, partage d'expériences.

LES COMMUNES DISENT AUSSI...

« Preneurs de toutes les idées et prêts à nous engager pour les belles causes d'aujourd'hui mais avons besoin d'accompagnement logistique... »

« Besoin de mieux identifier les acteurs du réseau participatif sur la MEL. »

« Créer un réseau des élus des communes pour échanger sur les retours d'expériences, par territoire. »

« Un mode d'emploi sur la démarche de participation citoyenne et sur ce que cela implique ! »

« Surtout évitons de recréer un « TRUC » mais focalisons-nous sur la formation, la méthodologie, l'aide aux acteurs municipaux. »

« A l'image du Conseil de Développement, envisager la création d'un Conseil Participatif du Citoyen ouvert à tous ? »

« Distinguer les différents modes de participation : Information, Consultation, Concertation, Co-construction... »

« Créer une plaquette d'informations sur les actions à destination de la population. »

SYNTHÈSE DE L'ATELIER RAP

Les participants ont contribué en échangeant autour des questions suivantes :
Comment toucher plus de public ? Comment articuler les échelles communales et métropolitaines, les divers niveaux de contribution ? Avec quelles règles du jeu ?

➤ CONTRIBUTIONS

- Recourir à **d'autres formes de participation** et développer la participation de plus de citoyens et accueillir la parole de tous : entretiens téléphoniques, SMS, vidéos, boîtage, journal municipal, permanences, visites à domicile, échanges informels, aller vers l'habitant dans les marchés, les centres commerciaux.
- S'appuyer sur les **acteurs «professionnels»** (associations, syndicats de copropriétés) disposant d'opinions avisées pour nourrir les projets.
- Compter sur des **ambassadeurs** qui "incarnent" l'échelon citoyen dans le projet, assurent un suivi, restituent la parole publique et remontent les contributions au niveau métropolitain (communication "descendante" et "ascendante").

SYNTHÈSE DE L'ATELIER RAP

➤ CONTRIBUTIONS

- Créer un **lien**, une **passerelle** entre la MEL et les citoyens via les instances existantes des communes, associations, comités citoyens et via le RAP afin de «remonter» davantage la parole citoyenne.
- **Mettre à la portée de tous** les sujets concertés et **clarifier** le niveau de contribution attendu dans la démarche participative pour permettre la compréhension des enjeux par les citoyens et favoriser l'adhésion.
- **Faciliter et concrétiser** au yeux des habitants, le fonctionnement de la MEL, ses compétences et ses responsabilités.
- Poser des **règles d'intervention** claires et applicables, pour éviter le sentiment de projet déjà "ficelé".
- **Transparence de la "saisine"** : toujours revenir vers les citoyens pour informer du suivi de la contribution citoyenne même si elle n'a pas été prise en compte (expliquer pourquoi).
- La MEL doit **transmettre** outils, savoir-faire, et recueil d'expériences, pour aider les communes à organiser de la participation citoyenne.

ATELIER DU RÉSEAU DES ACTEURS DE LA PARTICIPATION (RAP)

LES ACTEURS DE LA PATICIPATION DISENT AUSSI...

« Allier le **collectif** et l'**individuel**
pour entrer en contact avec le
public. »

« La MEL devrait pouvoir faire des
accompagnements "à la carte" ,
du "**sur mesure**" selon la taille et les
moyens des communes. »

« Travailler sur la **restitution** de la
parole publique et mettre en
avant ces informations. »

« Ne pas oublier les **enfants**,
Lille, "**ville à hauteur d'enfants**". »

« **L'affichage et les réunions publiques**
= proximité et simplicité »

« **Adapter la relation** pour
permettre une participation de
tous (horaires, médiations) »

« Que la MEL et les différentes villes
aient les mêmes ambitions de fond sur
les différents projets qui participent à
créer une **vision commune**. »

« **Faire et agir ensemble**
sur des projets très
concrets : **boite à livre**. »

« Continuer à faire vivre le projet
auprès des habitants tout au long de sa
mise en œuvre et dans chaque étape,
prendre le temps de co-construire. »

« Donner de la **visibilité aux débats**
pour inciter chacun à prendre la parole
: moi aussi je vais donner mon avis ! »

SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION LORS DE L'ATELIER CITOYEN

- **Être dans le quotidien du citoyen**
- **Coopérer avec transparence**
- **Informier et clarifier**
- **Lutter contre les causes de l'abstention**
- **Rendre le citoyen légitime**
- **Droit et obligation de retour**
- **Créer de la convivialité**

ATELIER CITOYEN

LES CITOYENS DISENT AUSSI ...

« Développer des ateliers de co-construction sur des sujets relevés par les citoyens et acteurs locaux. Intérêt = Participation = Implication = Faire Société »

« Pas de **tabou**, les élus doivent **lâcher prise**. »

« Des référendums locaux plus nombreux sur la base du modèle de démocratie participative Suisse. »

« Ne pas être seulement une **caution citoyenne** pour des décisions politiques qui pourraient aller à l'encontre des attentes. »

« **La santé démocratique est en péril !** »

« Pour un élu, pouvoir être présent aux nouvelles démarches et expérimentations de démocratie participative »

« Que les politiques publiques locales aient également envie de participer et de "jouer le jeu" pour co-construire **DEMAIN ENSEMBLE !** »

CE QU'IL FAUT RETENIR

Qu'ils s'agissent des citoyens, des acteurs de la participation citoyenne et des élus, les participants se retrouvent sur la nécessité de davantage et mieux associer les citoyens à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la MEL. Les propositions de la concertation sont cohérentes et reposent sur les contributions suivantes :

- unanimité pour affirmer que l'accent doit être mis sur l'**inclusion** des participants aux démarches participatives;
- Plébiscite sur la **clarification et la simplification** des démarches, des sujets concertés et des parties prenantes des projets;
- Nécessité de la **transparence** vis-à-vis du citoyen, il faut « rendre des comptes » aux citoyens;
- Affirmation d'un besoin de **coopération** entre les acteurs de la participation citoyenne et les institutions;
- Besoin d'**accompagnement et d'appui** de la part de la MEL au développement de la participation citoyenne au sein des communes.